

**PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETAT
VENDREDI 20 JUIN 2014
CONSEIL GENERAL DE L'INDRE**

INTERVENTION DE
M. JÉRÔME GUTTON, PRÉFET

(Château Raoul en verra d'autres)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Monsieur le Directeur général des services,

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de services du Conseil général et de l'Etat,

Mesdames et Messieurs,

Au Conseil général de l'Indre, le premier jour de l'été ou le dernier du printemps coïncide toujours - du moins, depuis que je suis là - avec la présentation du rapport d'activité des services de l'Etat dans le département, dans cette noble salle des séances où les blasons de l'Indre nous rappellent l'histoire du Sud Berry alentours.

C'est un honneur, partagé avec les sous-préfets et les principaux chefs de service de l'Etat qui m'entourent aujourd'hui, de vous retrouver en votre assemblée plénière pour ce moment fort pour nous.

Comme le prévoit l'article L.3121-26 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président, je vous dois cette présentation.

Au-delà de cette obligation légale, ce rapport permet de jeter un regard rétrospectif sur les actions entreprises par l'Etat dans le département.

Ce regard doit d'abord être financier : nos concitoyens et leurs représentants doivent pouvoir mesurer l'emploi des deniers publics. Il doit aussi être civique : Nous devons montrer que la gestion et les décisions des pouvoirs publics s'inscrivent dans des démarches responsables et durables.

Récapituler l'activité des services de l'Etat, en 2014, dans le département, représenterait un exercice fastidieux que je vous épargnerai, rassurez-vous. Vous retrouverez l'essentiel des actions menées, ainsi que les statistiques, dans le fascicule qui vous a été distribué et que j'ai voulu le plus simple et le plus synthétique possible. Vous trouverez aussi, si votre curiosité entend aller plus loin, de nombreuses informations sur le site internet des services de l'Etat, ou dans la lettre des services de l'Etat qui y figure régulièrement.

Compte tenu de la date avancée et avec votre accord, Monsieur le Président, j'échapperai donc à un bilan exhaustif pour faire le point devant vous sur l'action de l'Etat territorial, entièrement mobilisé pour répondre aux préoccupations majeures de nos concitoyens, dont je

souhaite vous entretenir : l'emploi, avec la nécessaire recherche d'économies, et la sécurité.

1. Le Soutien à l'emploi et à la reprise économique

Depuis le début de son mandat, le Président de la République s'est fixé pour objectif de lutter contre le chômage, et plus particulièrement contre le chômage des jeunes.

Le taux de chômage dans l'Indre est de 9,1%, légèrement inférieur à la moyenne de la région Centre (9,3%).

Ce chiffre, même s'il demeure inférieur au taux de chômage de l'ensemble de la France métropolitaine (9,8%), réclame un travail d'équipe à chaque instant. Sur les 10.365 demandeurs d'emploi de l'Indre, il y a 1.888 demandeurs d'emplois de moins de 25 ans et 2.776 de plus de 50 ans.

Je sais gré aux équipes du conseil général, du conseil régional, des missions locales, notamment de s'associer activement aux réunions mensuelles du service public de l'emploi que j'anime au plan

départemental, comme les sous-préfets dans leurs bassins d'emplois respectifs.

Permettre aux jeunes non ou peu formés d'accéder à une première expérience professionnelle et réaliser la transmission du savoir au sein des entreprises a été, je ne vous le cache pas, un de mes principaux objectifs en 2013. 383 emplois d'avenir ont été conclus dans le département de l'Indre et plus de 82 contrats de génération ont été lancés.

Aujourd'hui, les dispositifs des emplois d'avenir et des contrats de génération ont pris leur régime de croisière avec un impact positif sur l'emploi des jeunes et des seniors. Mais c'est une œuvre de longue haleine. Il faudra encore beaucoup de patience et de travail collectif pour mieux utiliser les outils disponibles. Je souhaite de tout cœur, Monsieur le Président, que pourront être pleinement réalisés les objectifs de la convention entre l'Etat et le Conseil général signée avec vous, l'année dernière, et qui doit permettre de recruter dès que possible, je le souhaite vivement, 40 jeunes en emplois d'avenir dans vos établissements médico-sociaux de l'Indre, selon les critères exigeants mais tout à fait légitimes que vous avez souhaités à juste titre.

Vos établissements en ont besoin, nos jeunes aussi. Il faut leur remettre le pied à l'étrier, leur redonner confiance, tout en étant exigeant pour l'accompagnement et les formations dont ils ont besoin.

La transmission du savoir faire et des compétences est essentielle pour les entreprises, et notamment les plus petites d'entre elles. Le dispositif des contrats de génération, qui reprend l'accord unanime signé en octobre 2012 par les syndicats et le patronat, va permettre d'embaucher des jeunes tout en garantissant le maintien dans l'emploi des seniors.

Pour les emplois d'avenir, l'Etat prend en charge 75% de la rémunération brute mensuelle pendant 3 ans pour le secteur non marchand, et 35% pour le secteur marchand.

Pour les contrats de génération, je vous le rappelle, c'est 4.000 euros pendant 3 ans, soit 12.000 euros.

C'est une aide tout à fait précieuse, il faut le faire savoir ! Je compte sur vous, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux pour relayer ce message auprès des entreprises de votre territoire. Vous les connaissez mieux que moi ! Une par une, parfois emploi par emploi.

Le Crédit-impôt-Compétitivité-Emploi (CICE) représente, dans l'Indre, à ce jour, plus de 590 dossiers déposés. Un montant de

2,2 millions d'euros pour 327 dossiers a d'ores et déjà été remboursé. Les entreprises de taille moyenne en sont les principales bénéficiaires.

Je suis également, avec le concours déterminant du DDFiP et de l'UT DIRECCTE, particulièrement vigilant au sort des entreprises qui connaissent des difficultés dans un contexte rude. C'est un travail de bénédictin, je ne vous le cache pas, souvent ingrat, toujours patient, mais qui donne des résultats sans tambour ni trompette.

Des résultats probants ont été obtenus. Néanmoins, devant l'ampleur de la tâche, nous devons redoubler d'efforts. C'est l'esprit du Pacte de responsabilité et de solidarité, proposé par le Président de la République et mis en œuvre avec vigueur par des services de l'Etat déterminés.

Il s'agit d'amplifier la politique volontariste entreprise pour créer des emplois. Faciliter les formalités des entrepreneurs, leur garantir la stabilité administrative et fiscale, sur la nécessité de laquelle tous s'accordent, ce sont les engagements du gouvernement. Très rapidement, les projets de loi en ce sens seront adoptés, dans le prolongement du projet de loi de finances rectificative examiné avant hier au Conseil des ministres.

Il n'y aura plus de charges pour les entreprises sur les petits salaires. Ainsi, si une entreprise a recours au Pacte et aux différents dispositifs

d'allégement, elle pourra réaliser une économie de 450 € par mois pour chaque salarié au SMIC soit plus de 5 400€ par an. La suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) à terme est décidée : elle concernera près de 200.000 entreprises. De plus, un passage du taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 28 % est annoncé pour 2020.

La contrepartie attendue de ces mesures, c'est l'emploi. En effet, en redonnant des marges à nos entreprises, nous leur permettrons d'investir et d'embaucher. Certaines d'entre elles sont réticentes à répondre à leurs propres besoins en main d'œuvre. Les mesures annoncées visent à lever cette réticence.

Le Pacte est aussi un pacte de solidarité puisqu'il comprend des dispositions en faveur des Français les plus modestes notamment des baisses d'impôts et le maintien de nombreuses prestations sociales. Trois millions de ménage verront leur impôt sur le revenu allégé et 1,8 millions d'entre eux en seront totalement exonérés. Les salariés ne sont pas oubliés par le Pacte : plus d'un tiers d'entre eux, c'est-à-dire ceux touchant moins de 1 500 € nets par mois, verront leur salaire augmenter.

Gagner, ensemble, la lutte contre le chômage, est le seul moyen de redonner confiance aux Français. Les résultats des dernières élections européennes ne sont pas l'expression d'un rejet de l'État.

Au contraire, la demande d'un État fort, d'un État impliqué dans l'économie et le soutien aux personnes en difficulté n'a jamais été aussi forte. C'est la feuille de route du gouvernement et donc la mienne. Ces mesures sont de nature à construire les conditions de la confiance, et au premier chef de ces belles entreprises de l'Indre que j'aime à visiter très régulièrement.

Je souhaite continuer à développer les fructueux partenariats que l'État met en place avec les collectivités territoriales et les entreprises. Seules des relations harmonieuses entre les différents acteurs que nous sommes permettront de répondre aux attentes élevées des Indriens.

Avant-hier, à deux étages au-dessus de nos têtes, en salle Erignac, je rencontrais de nombreux chefs d'entreprises pour leur présenter le dispositif qu'ils appellent de leurs vœux.

La contrepartie du Pacte est une préoccupation constante d'économie.

2. La rationalisation de la dépense publique et la réforme territoriale

Le Président de la République a entrepris une démarche forte et courageuse en engageant des réformes indispensables pour l'avenir, et cela m'inspire le respect, que du reste chacun est en droit d'attendre de chacun.

Chacun, à son niveau, a le devoir d'y contribuer. Pour remplir nos missions, nous devons améliorer nos modes de gestion, nos procédures. Cela passe notamment par une plus grande dématérialisation de l'administration, (je pense à la télétransmission des actes...) par une simplification de nos procédures, par plus de mutualisations. La recherche d'efficacité dans l'utilisation des deniers publics doit guider l'action de tout élu, de tout fonctionnaire, de tout agent public. Je sais, M. le Président, que vous êtes particulièrement attaché aux vertus d'économie des deniers publics.

L'approfondissement de la réforme territoriale va dans ce sens.

La décentralisation doit franchir une nouvelle étape. Une profonde refonte de nos organisations doit avoir lieu. Tout d'abord, les régions, réduites en nombre seront les têtes de file du développement économique et du tourisme.

Le Président de la République, de manière pragmatique, a préféré proposer de procéder par regroupement des régions existantes. Ainsi, l'Indre pourrait faire partie d'une région de France qui est ce qu'elle est aujourd'hui. Elle devrait faire partie d'un ensemble plus vaste, avec une place centrale. En accompagnant la réforme, il est possible que chacun tire parti, en bonne intelligence, de celle-ci. À terme, notre région, comme les autres, disposera d'une taille européenne avec des moyens conséquents pour mener des politiques territoriales ambitieuses.

Je n'ignore pas le débat important qui porte sur les limites et le périmètre de cette région future.

Les régions seront alors les seules collectivités compétentes pour soutenir les entreprises, pour porter les politiques de formation et d'emploi ainsi que les projets en matière de transports et d'aménagement : elles seront ainsi en charge des bus, des routes, des aéroports et ou encore des ports. Tout doit être fait pour chasser les doublons fâcheux d'aujourd'hui qui font payer le contribuable plusieurs fois pour une seule et même compétence exercée par plusieurs hélas.

Le calendrier est ambitieux et les fusions devront être effectuées avant 2017. Deux projets de loi, l'un sur les compétences des collectivités, l'autre sur les redécoupages des régions ont été déposés au Conseil d'État le 18 juin. Elles seront en première lecture au Sénat à partir du 4 juillet.

Cette dynamique de rapprochement devrait toucher aussi les intercommunalités pour les mêmes raisons. À partir du 1er janvier 2017, il est envisagé qu'elles regroupent au moins 20.000 habitants contre 5.000 aujourd'hui, avec bien évidemment des ajustements, notamment pour les territoires de montagne par exemple.

On revient à cet égard à l'esprit de la loi de 2010 que vous connaissez bien, et dont on s'était parfois écarté.

Ensuite, la clause générale de compétences, finalement peu efficace et coûteuse, sera supprimée. Enfin ! Cette clause est un terrible facteur de complication et de dépense en tout cas en dehors de ce département, j'en conviens.

Quant aux missions et aux hommes et femmes qui les assument, ils et elles resteront proches, je n'en doute pas. Château Raoul sera toujours à Châteauroux.

J'entends bien que de vives et nombreuses critiques se manifestent. L'histoire, la géographie, l'économie sont appelés à la rescousse. C'est de bonne guerre. Réjouissons-nous de ce débat utile et intense et faites remonter des propositions. L'Assemblée nationale et le Sénat seront les lieux privilégiés de discussion de cette réforme ambitieuse et nos représentants parlementaires seront là pour nourrir le débat et faire des contre propositions, le cas échéant. Je ne doute pas, Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur, que vous y prendrez une part active. Vous serez au premier rang là où nous serons observateurs. C'est le rôle éminent du législateur.

Cette réforme n'est pas synonyme de moins de service public. Au contraire, c'est au nom de la défense de la conception française du service public que le gouvernement a choisi cette direction. D'une meilleure répartition des compétences, des missions et des moyens découlera un service public plus efficace et plus proche des citoyens. A l'heure où les déficits publics, Etat, collectivités locales (le Conseil général de l'Indre à part !), système de santé et système social, représentent près de 2 000 Milliards d'€, ne restons pas les deux pieds dans le même sabot.

Les relations entre services de l'État et collectivités territoriales en sortiront renforcées d'une réorganisation indispensable. Nous, services territoriaux de l'Etat, nous sommes profondément attachés à ce territoire où nous avons choisi de servir, aux côtés des collectivités et de leurs services, dont l'utilité ne fait aucun doute pour personne.

Je ne souhaite pas livrer ici ma propre évaluation d'une telle réforme. Vous ne m'en voudrez pas néanmoins de faire référence aux absurdités de la carte des années 60, quand les élus Normands divisés ont obtenu deux régions administratives pour une province historique. J'ai été SGAR de Haute-Normandie quand mon frère, ingénieur des eaux et forêts, était SGAR de Basse-Normandie. Nous avons pu mesurer l'absurdité de ces deux régions séparées. Vous serez d'accord avec moi pour dénoncer les doublons nombreux de notre organisation actuelle, que le Préfet doit prendre en compte, mais à laquelle le contribuable et le citoyen ne peuvent raisonnablement se résigner.

Après l'emploi et l'amélioration de notre économie, la simplification, le rapprochement, la mutualisation de nos structures avec un clair partage des rôles, nos concitoyens attendent de l'Etat qu'il garantisse leur sécurité.

3. La sécurité de nos concitoyens

Bien que le niveau général de la délinquance reste contenu, si on l'appréhende sur les dix dernières années, la tendance en 2013 était à la hausse, avec 7.065 faits contre 6.502 en 2012.

Les atteintes aux biens augmentaient de 12,5%.

La police et la gendarmerie nationales ont redoublé d'efforts, adapté leur mode de fonctionnement en accentuant leur présence sur le terrain notamment, et en échangeant davantage en se professionnalisant toujours davantage dans la lutte contre les cambriolages notamment.

La sûreté est un principe à valeur constitutionnelle consacrée par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

Nous devons rassurer nos concitoyens et démontrer que les délinquants ne restent pas impunis. Les services de police et de gendarmerie, avec compétence et fermeté, s'engagent en ce sens. Malgré les difficultés qu'ils peuvent parfois rencontrer, je tiens à saluer la qualité de leur travail et les belles affaires qu'ils font aboutir, comme à Châteauroux, il y a seulement quelques jours.

Cet effort demandé aux forces de l'ordre a déjà largement porté ses fruits. Sur les premiers mois de l'année écoulés, une baisse marquée de la délinquance a été constatée dans le département. Sur les cinq premiers mois de l'année, par rapport à la même période en 2013, les services de police ont noté un recul de près de 10 % des atteintes à l'intégrité physique, de 16 % des atteintes aux biens et une diminution très notable, de l'ordre de 34 %, des escroqueries et infractions économiques et financières. La gendarmerie, quant à elle, a noté une baisse des violences sexuelles de 2 %, un recul de 5 % des escroqueries et infractions économiques et financières et une diminution de 3 % des cambriolages.

Le tout avec des effectifs dont la baisse fâcheuse a désormais été enrayée.

Nous refusons donc de baisser les bras et de laisser cours à la fatalité. Quand nos concitoyens ont une exigence, nous tâchons d'y répondre. C'est le cas en matière de sécurité.

La preuve en est bien faite.

Ce n'est pour autant que les services de l'Etat abandonnent les chantiers de la cohésion sociale, de l'aménagement du territoire, ou de la culture.

La culture et le patrimoine : Valençay, Saint-Benoît du Sault, Villegongis, Bouges, ou Nohant.

L'aménagement du territoire : Le haut débit, le CRSD de Châteauroux, l'utilisation de la DETR, la cohésion sociale.

Le travail en commun sur le schéma départemental des gens du voyage, et la MOUS de Châteauroux, et mon engagement de soutenir des solutions durables.

Le futur contrat de ville intercommunal avec le Président de la CAC.

4. Conclusion

Permettez-moi de conclure sur un chantier « mémoriel » qui nous rassemble tous. Je veux parler de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918 qui intéresse nos concitoyens, nous en avons eu la preuve avec la « grande collecte ». Comme vous sans doute, personnellement, j'ai été marqué par les récits de mes grands-parents sur cette période effroyable de notre histoire, avec la longue litanie des victimes et les albums de photos des pères, des frères, des beaux-frères, des maris, tués sur le front.

J'ai installé dans le département un comité du centenaire dont le rapporteur est notre collaborateur commun Marc du Pouget, directeur départemental des archives. Ce comité piloté par la Sous-Préfète du Blanc a permis de faire labelliser 6 projets d'expositions et d'animation à Châteauroux, Eguzon, Nohant et La Châtre. Une exposition réalisée par les archives départementales sera itinérante dans tout le département à partir de Mai 2015.

Mais bien d'autres initiatives existent et méritent notre soutien.

J'ai repris à mon compte l'idée de proposer aux maires de faire sonner le tocsin dans toutes les communes du département, le 1^{er} août prochain, date de la mobilisation générale, afin d'annoncer les commémorations. Les trois associations de maires du département ainsi que l'Archevêque de Bourges m'ont donné leur accord de principe, là du moins où les cloches sont en place. Gageons que ce jour-là, l'émotion sera poignante, pour tous ceux qui ont grandi dans les récits de nos anciens.

Je compte sur vous, Monsieur le Président, pour que l'ensemble des manifestations de commémoration de ce centenaire soient recensées sur votre site web du Conseil général comme sur celui des services de l'Etat. Nous le devons à tous nos anciens qui ont souffert et sont morts au Champ d'Honneur, et à tous les pupilles de la nation qui ont souffert de l'absence du père. Travaillons ensemble pour que ces commémorations soient dignes de l'enjeu, car il n'y a pas d'avenir sans mémoire, et notre société, trop souvent prise de fébrilité médiatique, a soif et besoin de repères et de références. Elle a besoin aussi de restituer une juste proportion à son propre contexte.

Je suis désormais à votre disposition , avec les sous-préfets et les chefs de service de l'Etat ici présents, si vous le souhaitez, pour répondre à vos questions sur les dossiers de l'Etat dont j'ai la charge, et m'exprimer, au nom des services de l'Etat, entre deux périodes de réserve.

L'Etat est présent à vos côtés. Nos concitoyens comme les usagers ont tout à y gagner. Le département de l'Indre et sa population méritent bien notre entière mobilisation !